

TRAV2M1

2015 - 2016

Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **trav2m1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Informations diverses	11
- Conditions d'admission	11
- Enseignements supplémentaires	15
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Mobilité et internationalisation	16
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	17

TRAV2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 60 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Son objectif est de former à la compréhension et à la synthèse des connaissances actuelles dans le champ des sciences du travail et de proposer une ouverture disciplinaire permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir une ouverture disciplinaire pour comprendre et agir sur les problèmes du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le programme se structure en trois parties :

- Le tronc commun qui reprend les fondements disciplinaires destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, économie, etc.).
- Les options « Travail et société » ou "Approches européennes (MEST)".
- Un mémoire de fin d'études sous la forme de deux papiers qui permet d'étudier et d'approfondir une même question du travail dans deux disciplines distinctes.

TRAV2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche scientifiquement fondée, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 60 en sciences du travail se prépare à relever.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà impliqué dans une vie professionnelle active dans le domaine des sciences du travail ou/et est déjà diplômé d'un master dans une autre discipline. Tout au long du programme, il mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique. A travers cette formation, l'étudiant est outillé sur les plans théorique et méthodologique. Il mobilise ces outils, à travers l'exploitation de l'expérience professionnelle, comme clés de lecture pour cerner, comprendre et analyser les questions relatives à l'emploi et au travail, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

A travers ce programme de master, l'Institut des Sciences du Travail, Ecole de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une démarche scientifique rigoureuse,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en articulant théorie et expérience professionnelle et en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles pour les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes :

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et société),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects, et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 2. Maîtriser un solide socle de savoirs théoriques et méthodologiques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser, de manière critique, les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.

AA 2.4. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

AA 3. Cerner, comprendre et analyser des situations complexes relatives aux problématiques du travail et de l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

AA 3.1 Cerner la complexité d'une situation relatives à une problématique du travail et de l'emploi en la situant dans son contexte organisationnel et institutionnel, et en identifiant ses enjeux et les acteurs concernés.

AA 3.2. Relier les questions relatives au travail et à l'emploi aux savoirs théoriques et aux cadres d'analyse disciplinaires en sciences humaines pertinents ainsi qu'aux enjeux de société.

AA 3.4. Mener une analyse disciplinaire rigoureuse, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, d'une situation relative au travail et à l'emploi.

AA 3.5. Comprendre et analyser, en s'appuyant sur les fondements théoriques et avec recul critique, les tendances et les évolutions à l'œuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.

AA 4. Approfondir et analyser une problématique relative au travail et à l'emploi en combinant des approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

AA 4.1. Définir une problématique (une question) relative au travail et à l'emploi.

AA 4.2. Réaliser une revue de littérature portant sur cette problématique, selon l'approche disciplinaire choisie.

AA 4.3. Lire et comprendre de manière critique la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi et ce dans différentes disciplines.

AA 4.4. Elaborer une argumentation et une réflexion personnelle de la problématique, selon l'angle disciplinaire choisi (et ce pour deux disciplines), en veillant à :

- construire une argumentation justifiée à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés,
- construire une argumentation logique et cohérente en regard de la problématique,
- mettre en évidence les implications au regard de la discipline et du contexte actuel.

AA 4.5. Enrichir l'analyse de la problématique en combinant et articulant les approches disciplinaires : mettre en évidence les liens entre les questionnements disciplinaires et discuter des apports des deux disciplines et de leur complémentarité.

AA 4.6. Faire preuve de rigueur et de précision dans l'utilisation des concepts.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatives au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en Œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en Œuvre).

AA 5.4. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en Œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.5. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.6. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA 5.7. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien et contextualiser les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.3. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.4. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- en gérant son implication dans le travail en groupe ;
- en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;

AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée rigoureuse et argumentée.

AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.

AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.

AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

AA.Option-eu. **S'il choisit l'option « Approches européennes (MEST) »**, Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la GRH en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.

AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.2. Maîtriser la démarche comparative, en saisir les exigences, et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.3. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et les dimensions nationales

AA.Option-ts. **S'il choisit l'option « Travail et société »**, Développer une expertise relative à la gestion de l'organisation du travail et des travailleurs dans l'entreprise.

AA.Option-ts.1. Maîtriser un socle de savoirs et de compétences relatifs à la stratégie et à la gestion d'entreprise, à la gestion des ressources humaines, aux aspects salariaux, au bien-être au travail et à la négociation sociale.

AA.Option-ts.2. Décoder, comprendre et analyser le fonctionnement concret des organisations publiques et privées à l'aide d'outils conceptuels et méthodologiques pertinents.

AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.

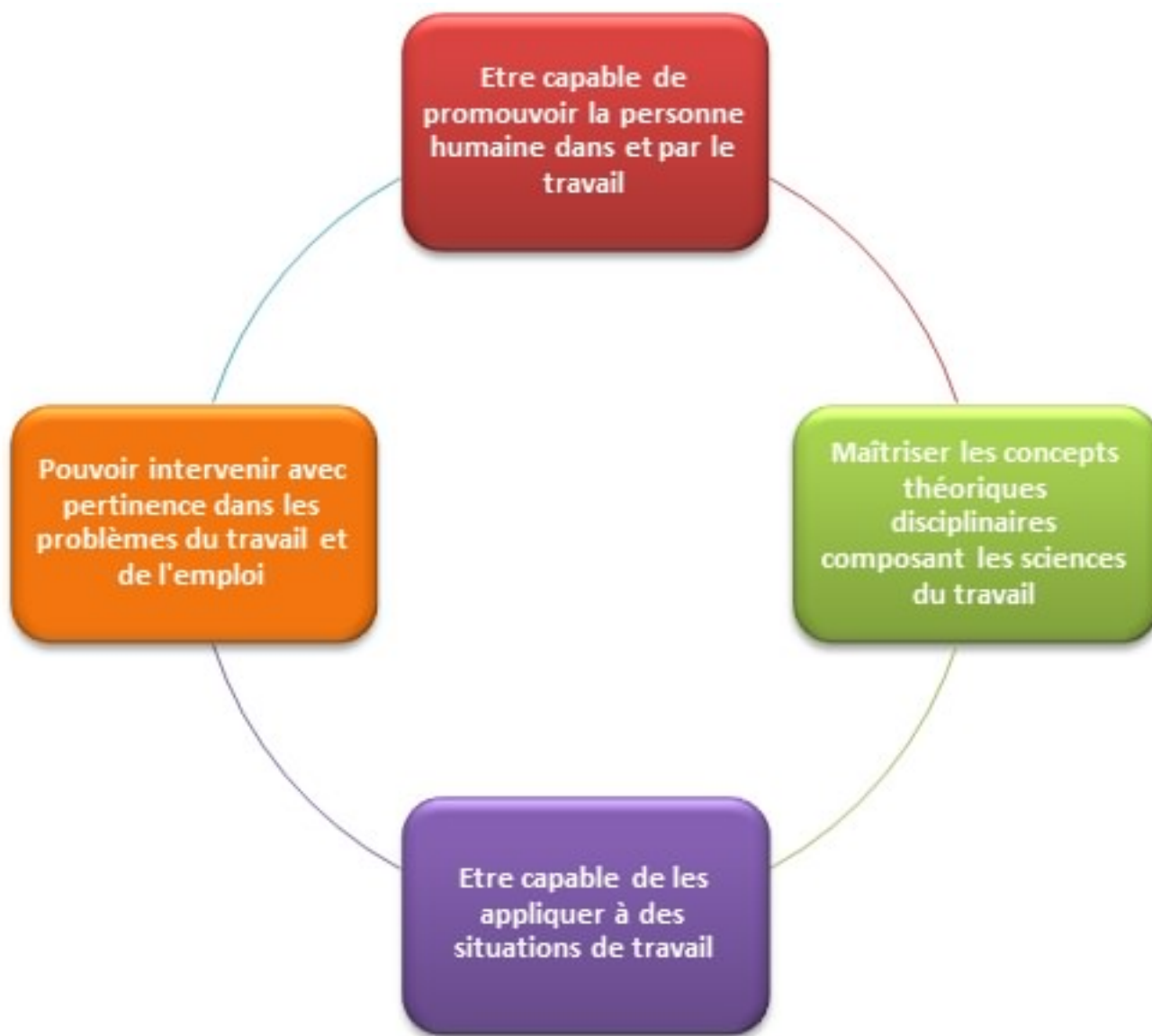


Figure 1 : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 60 crédits, répartis entre le tronc commun (35 crédits) qui comprend les fondements disciplinaires et le mémoire, et l'option (25 crédits) :

- les fondements disciplinaires sont destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, etc.) ;
- l'option est à choisir entre « travail et société » et « Approches européennes (MEST) ».
- Enfin, le mémoire constitue un travail d'approfondissement disciplinaire d'une question du travail, dans deux domaines distincts.

[> Tronc commun](#) [prog-2015-trav2m1-ltrav201t.html]

Options et/ou cours au choix

[> Option: Travail et société](#) [prog-2015-trav2m1-ltrav210o.html]

[> Option: Approches européennes \(MEST\)](#) [prog-2015-trav2m1-ltrav211o.html]

TRAV2M1 Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [35.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Mémoire (15 crédits)

● LTRAV2950	Mémoire	N.		15 Crédits	
-------------	---------	----	--	------------	--

○ Cours obligatoires (10 crédits)

● LTRAV2210	Droit du travail	Marco Rocca, Jacques Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	1q
● LTRAV2240	Economie du travail	Béatrice Van Haeperen	30h	5 Crédits	1q

○ Cours au choix (10 crédits)

Au moins 10 crédits parmi :

⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail	Mathieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	2q
⊗ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

Options et/ou cours au choix [25.0]

1 option parmi les 2 suivantes :

> Option: Travail et société [prog-2015-trav2m1-ltrav210o]

> Option: Approches européennes (MEST) [prog-2015-trav2m1-ltrav211o]

Option: Travail et société [25.0]

L'option "Travail et société" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LTRAV2600	Personnel et organisation	Julien Raone (supplée Laurent Taskin), Laurent Taskin	30h	5 Crédits	1q
● LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Nicolas Neysen	30h	5 Crédits	2q
● LTRAV2630	Bien-être au travail	Bénédicte Schepens	30h	5 Crédits	2q
● LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	25h	5 Crédits	1q
● LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier, Luc Denayer	30h	5 Crédits	2q

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. La langue d'enseignement des cours de cette option est l'anglais. Cette seconde option offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, pendant un quadrimestre, au sein de l'une des douze institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ LTRAV2700	Labour context in Europe	Evelyne Léonard, Philippe Pochet (suppléante Evelyne Léonard)	15h	5 Crédits	1q
○ LTRAV2710	Comparative training and employment systems	Marco Rocca, Gérard Valenduc (coord.)	45h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2720	Comparative social protection systems	Laura Merla, Yannick Vanderborght	45h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2730	Comparative wage and HRM systems	Evelyne Léonard, Emmanuelle Perin, Guy Van Gyes, Guy Van Gyes (suppléante Evelyne Léonard)	30h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2740	Comparative industrial relations systems	Filip Dorssemont, Anne Dufresne (suppléante Marc Zune), Marc Zune	45h	5 Crédits	2q

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

TRAV2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques à ce programme](#) doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

CONDITIONS SPECIFIQUES D'ADMISSION

Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie
- Méthode de recherche en sciences humaines

Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignements suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignements suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignements suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

— Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.</p>		
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type long
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type court	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

— Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	<p>Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant</p> <p>LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)</p> <p>LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)</p> <p>LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)</p> <p>LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)</p> <p>LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)</p> <p>LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)</p>

Masters

Tout master		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	<p>Enseignements supplémentaires : 15 crédits parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant</p> <p>LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)</p> <p>LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)</p>
-------------	--	---	--

LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)
LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)
LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)
LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

— Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.</p>		
> Tout master de l'enseignement supérieur hors université	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

— Adultes en reprise d'études

> Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite vérifiant leur capacité de synthèse, de critique, d'expression, ainsi que la compréhension de textes scientifiques de base sur les questions du travail.

Plus d'informations sur la VAE à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

— Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Plus d'informations à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

— Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes d'admission doivent être introduites auprès de l'Institut des sciences du travail; [cliquer ici pour en savoir plus](#).

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge ou d'une nationalité hors Union européenne** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez N. Bonbled</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Maxime Lambrecht, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q
● LESPO2100	Economie politique	Alain De Crombrughe de Picquendaele	30h+15h	4 Crédits	1q
● LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale <i>au Q2 chez J. Pleyers</i>	Coralie Buxant (supplée Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q
● LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q
● LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
● LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q
● LSPRI2670	Structures économiques de la Belgique	Guillaume Pierre Wunsch	30h	5 Crédits	2q
● LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Laura Merla	15h	3 Crédits	1q
● LTRAV2010	Méthodes de recherche en sciences du travail	Patricia Vendramin	30h+10h	4 Crédits	1q

PÉDAGOGIE

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Secrétaire académique assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Il est également possible, dans le cadre du master 60 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Institut des Sciences du Travail. L'option « Approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec douze universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCL est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau www.mest-emls.eu.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<https://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Dans le cadre du **mémoire**, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associées à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du master 60 peuvent réaliser un échange au sein des universités avec lesquelles l'Institut des Sciences du Travail entretient une collaboration forte et organise la mobilité des étudiants (cf. <https://www.uclouvain.be/270978.html>).

L'option " Approches européennes (MEST) " offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, pendant un quadrimestre, au sein de l'une des douze institutions partenaires du réseau, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu). Cet échange amène l'étudiant à développer une expertise comparative des politiques d'emploi et de travail et est sanctionné par l'émission d'un certificat propre au réseau.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

A l'art. 111, §1 du Décret "Paysage", est spécifié ceci: "En particulier, un étudiant titulaire d'un grade académique de master en 60 crédits visé à l'article 70 § 3 du décret de l'enseignement supérieur, se voit valoriser au moins 45 crédits lorsqu'il s'inscrit aux études menant au grade académique du master en 120 crédits correspondant."

Le passage du master 60 au master 120 en sciences du travail est possible moyennant l'ajout au programme du master 60 de la totalité du tronc commun du master 120 (y compris la réalisation d'un mémoire de 28 crédits) et d'unités d'enseignement de la finalité du master 120 qui n'ont pas été suivis dans le cadre du master 60.

Les détenteurs du titre de master [60] en sciences du travail ont accès à l'agrégation ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure TRAV

Acronyme	TRAV
Dénomination	Ecole des Sciences du travail
Adresse	Place des Doyens 1 bte L2.01.04 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010472063 ; 010473921 - Fax 010 47 39 14
Site web	https://www.uclouvain.be/trav.html
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Ecole des Sciences du travail (TRAV)

Responsable académique du programme : [Laurent Taskin](#)

Jury:

Président du Jury : [Pierre Reman](#)

Secrétaire du Jury : [Bernard Nyssen](#)

Personnes de contact

Responsable administrative et conseillère aux études : [Anne-Françoise Bray](#)

Informations aux étudiants : [Géraldine Dupont](#)

Informations aux étudiants : [Françoise Ledant](#)

Informations aux étudiants : [Annick Bacq](#)